

**PROJET REGIONAL BANQUE MONDIALE / UEMOA POUR LA PROMOTION DU
FINANCEMENT DE L'HABITAT ABORDABLE DANS L'UEMOA**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT AUPRES DE LA CRRH-
UEMOA POUR LA MISE EN PLACE DU REFINANCEMENT DES PRETS A L'HABITAT CONSENTIS
PAR LES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)**

JUILLET 2018

I. PRESENTATION DE LA CRRH-UEMOA

La CRRH-UEMOA est un établissement financier à caractère bancaire créé le 16 juillet 2010, et ayant pour objet social de refinancer au profit exclusif de ses actionnaires les prêts au logement consentis à leurs clients.

Son capital social au 30 avril 2018 est de 9 144 M FCFA détenu par cinquante (55) banques commerciales, deux institutions régionales de financement du développement (BOAD et BIDC), une institution continentale de promotion et de financement de l'habitat (Shelter Afrique), et la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale en charge du financement du secteur privé. Le total bilan de la CRRH-UEMOA au 31 décembre 2017 est de 166 milliards de F CFA.

Pour refinancer ses actionnaires, la CRRH-UEMOA mobilise des ressources sur le marché financier régional à travers des emprunts obligataires, ou auprès de partenaires au développement. Les ressources mobilisées par la CRRH-UEMOA sur les marchés financiers pour le refinancement de ses banques actionnaires, depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en juillet 2012 s'élèvent à 132 Mds FCFA, au moyen de 7 emprunts obligataires sur le marché financier régional des pays de l'UEMOA.

Parallèlement, et pour prendre en compte les besoins de logements de populations à revenus modestes, la CRRH-UEMOA a engagé, dès sa création, des négociations avec les partenaires au développement pour obtenir des ressources concessionnelles. Celles-ci lui ont permis de démarrer en 2017, le refinancement de prêts aux logements sociaux en faveur de ménages à faibles revenus. Le montant de ses interventions dans ce cadre s'élève à date, à 26 Mds FCFA.

Dans ce cadre de mobilisation de ressources concessionnelles, la CRRH-UEMOA a obtenu en octobre 2017, au titre du projet régional Banque Mondiale /UEMOA pour la promotion du financement de l'habitat abordable dans l'UEMOA, un concours de 155 M de dollars équivalents Euros dont 130 M de dollars US pour le refinancement de prêts à l'habitat abordable consentis par les banques et Système Financiers Décentralisés (SFD), ainsi que le renforcement de sa structure financière.

Le démarrage du refinancement de prêts aux logements octroyés par les SFD est visualisé à l'horizon 2019.

Pour mieux préparer cette activité nouvelle, la CRRH-UEMOA a commandité une étude dont l'objectif est de faire un état des lieux du financement du logement par les SFD, d'identifier les SFD pouvant être éligibles et de déterminer les conditions et mécanismes garantissant à la CRRH-UEMOA un refinancement sécurisé des SFD pour les prêts au logement consentis à leur clientèle.

La CRRH-UEMOA recherche l'assistance d'un Consultant individuel doté d'une solide expérience dans le financement et le refinancement de concours à l'habitat pour l'accompagner dans cette extension de son activité de refinancement aux SFD.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la CRRH-UEMOA à travers cette consultation, est le recrutement d'un Consultant pour une assistance à la mise en place de l'activité de refinancement des SFD avec les procédures et outils

appropriés, la formation du personnel gérant cette activité, et la supervision de l'évolution de cette nouvelle activité jusqu'à la mise en place des premiers refinancements.

III. MISSIONS DU CONSULTANT

Le consultant accompagnera la CRRH-UEMOA pour la mise en place de l'activité de refinancement des SFD, de l'étude sur l'état des lieux du financement du logement par les SFD, à la mise en place de l'activité et aux premiers refinancements effectifs de SFD.

De façon spécifique, le consultant aura pour missions :

- **assister la CRRH-UEMOA dans l'évaluation des propositions de l'étude sur l'état des lieux du financement du logement par les SFD, notamment :**
 - l'analyse et l'appréciation des résultats et propositions de l'étude ;
 - l'évaluation des possibilités et conditions de la mise en œuvre des recommandations de l'étude ;
 - l'identification des SFD éligibles immédiatement, c'est à dire ceux pouvant être retenus pour la phase pilote de la mise en œuvre de cette activité à compter de l'année 2019 ;
 - l'identification de SFD susceptibles, avec l'appui d'un programme de renforcement de capacités, d'accéder à un refinancement auprès de la CRRH-UEMOA à un horizon proche, par exemple deux ans après la phase pilote ;
 - la définition des modes de sécurisation des refinancements de la CRRH-UEMOA aux SFD.

- **assister la CRRH-UEMOA dans la mise en place de l'activité de refinancement de SFD :**
 - la définition avec l'organisation administrative de cette activité,
 - la rédaction des textes, supports juridiques et manuels de fonctionnement (évaluation, supervision, contrôle) du refinancement des SFD ;
 - la formation du personnel de la CRRH-UEMOA ;
 - la définition et la mise en œuvre du programme de renforcement de capacités en faveur des SFD pour le refinancement auprès de la CRRH-UEMOA. Dans ce cadre, il travaillera en étroite coopération avec le consultant chargé du développement d'un nouveau logiciel de refinancement pour la CRRH-UEMOA intégrant le refinancement des SFD.

Le Consultant participera aux réunions des instances d'appréciation et de validation de l'étude sur le refinancement des SFD, de pilotage et de mise en œuvre des conclusions et recommandations, avec des avis motivés sur les rapports et points spécifiques à la demande de la Direction Général de la CRRH-UEMOA, ainsi que l'analyse des rapports provisoires et définitifs de l'étude, conformément au calendrier de réalisation du projet.

Il pourra être amené à faire des présentations au Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA et bénéficiera de l'appui des services juridiques de la CRRH-UEMOA pour les spécificités juridiques des SFD.

IV. PROFIL

Le Consultant recherché doit disposer d'une bonne connaissance du financement et du refinancement de l'habitat, ainsi que des Systèmes Financiers Décentralisés, et de la réglementation qui leur est applicable, en particulier dans les pays de l'UEMOA. Il doit justifier d'une solide expérience d'environ quinze (15) années au moins, et avec des références satisfaisantes dans les domaines énumérés ci-avant, soit en tant que consultant, gérant ou formateur. En particulier, il doit avoir les qualifications suivantes :

- au moins un diplôme BAC + 5 en droit, administration, commerce, finance, gestion, économie, sociologie ou un domaine connexe ;
- une bonne connaissance de la réglementation bancaire applicable dans les pays de dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
- une bonne connaissance des textes législatifs et réglementaires applicables aux systèmes financiers décentralisés dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
- une bonne connaissance de l'architecture du réseau des SFD dans les pays de l'UMOA ainsi qu'à l'échelle régionale ;
- la connaissance des mécanismes traditionnels de financement et/ou refinancement des SFD auprès du système bancaire ou de partenaires au développement.

Une expérience internationale dans ces activités avec des responsabilités managériales seront des atouts.

V. MODALITES ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

5.1. Modalités et lieu d'exécution de la mission

Le consultant exécutera sa mission sous l'autorité de la Direction Générale de la CRRH-UEMOA.

Le lieu d'exécution de la mission sera le siège de la CRRH-UEMOA à Lomé, au Togo. Toutefois, des déplacements pourraient être nécessaires dans le cadre de l'exécution du projet.

Cette prestation, qui doit couvrir une période de 12 mois, peut être renouvelée en fonction des exigences de supervision de la nouvelle activité.

5.2. Principaux livrables

Les principaux livrables attendus, a minima, du consultant sont :

- sous quinzaine, après adjudication définitive, un document de cadrage de son intervention, notamment un rapport initial de lancement exposant sa compréhension du projet, sa démarche et des propositions pour compléter les analyses sous-tendant les TDR ;
- une analyse de l'état des lieux du financement du logement par les SFD produit par le cabinet commis à la réalisation de l'étude ;
- une analyse des recommandations de l'étude pour la mise en place de la fenêtre de

- refinancement des SFD à la CRRH-UEMOA ;
- un rapport sur la sélection de SFD proposée par l'étude pour la phase pilote du projet ;
 - une analyse des propositions de l'étude sur les mécanismes de sécurisation des concours de la CRRH-UEMOA aux SFD ;
 - une proposition d'un plan de mise en œuvre opérationnelle de l'activité de refinancement des SFD ;
 - une proposition de textes, documents opérationnels, supports juridiques et manuels devant régir cette nouvelle activité ;
 - une proposition d'un plan de formation du personnel du personnel de la CRRH-UEMOA ;
 - une proposition de programme de renforcement des capacités des SFD en vue de leur refinancement auprès de la CRRH-UEMOA ;
 - une présentation de ses propositions au Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA ;
 - un rapport définitif de son intervention, après prise en compte des commentaires et éventuelles demandes complémentaires de la CRRH-UEMOA, et de son Conseil d'Administration.

Cette liste n'est pas exhaustive